



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

listes électorales

Question écrite n° 32984

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le fait que les personnes qui sont contribuables dans une commune peuvent demander à y être électeurs. Elle souhaiterait qu'il lui indique si, dans ce cas, l'adresse de leur domicile doit figurer sur la liste électorale de la commune où elles sont électeurs.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire est invitée à se reporter à la réponse apportée à sa question n° 23956 du 18 janvier 1999 (Journal officiel, questions AN, 22 février 1999, p. 1107) portant sur le même sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32984

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1999, page 4387

Réponse publiée le : 30 août 1999, page 5185